

Déclarez vos pannes en ligne !



Borne de recharge

Réseau électrique

Éclairage public

Un souci sur le réseau électrique de votre commune ? Une borne e-charge50 ? Ou sur votre éclairage public ?

Vous pouvez, dès à présent, signaler la panne directement en ligne grâce à l'application du SDEM50.



1

Ouvrez l'application SDEM50

⊕ Effectuer un signalement

!/ Seuls les élus, ayant scanné leur QR Code au préalable, peuvent déclarer une panne.



2

Choisissez le service concerné par la panne

- > Borne de recharge
- > Réseau électrique
- > Éclairage public



3

Choisissez la nature de
votre signalement
et indiquez au service
du SDEM50 toutes les
informations utiles à la
résolution de celle-ci.



**Le signalement, de votre panne, sera traité dans
les meilleurs délais par les services du SDEM50.**

Vous pourrez à tout moment, suivre l'état de votre
demande, sur l'application du syndicat, dans le canal de
communication réservé à votre secteur.

